

POLOGNE DOULOUREUSE

Pour parler convenablement de la Pologne, terre de martyrs et de guerriers, il faudrait être poète. Son histoire dépasse l'histoire, c'est de l'épopée. Sa politique dépasse la politique, c'est le culte de la survivance d'un grand peuple.

Ses héros nationaux sont des poètes qui ont conservé dans l'exil la flamme de l'espérance pendant les grandes nuits des démembrements polonais et des guerriers qui sont morts pour que leurs fils aient le droit de vivre. Ce sont les poètes comme Mickiewicz, Slowacki et Krasinski, qui préparèrent et permirent les révolutions nationales de Kosciuszko et de Pilsudski.

Son peuple est le plus patriote de la terre. Le patriotisme est une vertu si fortement ancrée au coeur polonais que l'héroïsme est devenu en terre polonaise non plus l'apanage de quelques surhommes, mais le fait de tout un peuple.

N'allons pas croire que ce peuple si hautement guerrier est piètre dans la paix.

Ce pays nordique est celui qui a le plus subi l'influence de la culture latine de tout l'est de l'Europe. C'est cette culture latine que ce pays s'est donnée dès le début de son histoire qui fait de la civilisation polonaise un complexe aussi éloigné de la civilisation germanique que de la civilisation moscovite.

Il n'y a qu'à se rappeler que dès le moyen-âge la Pologne fournissait à la science universelle un Copernic et elle se glorifie à juste titre de compter parmi ses fils Chopin et Paderewski pour ne citer que les plus célèbres.

Quand un peuple après plus d'un siècle de domination étrangère et de persécutions indicibles a la force intellectuelle de s'épanouir culturellement comme ce fut le cas de la Pologne moderne, il n'y a pas de doute c'est un grand peuple.

Et ce peuple a le droit de vivre. Nous, Canadiens-français, dans notre immense sympathie pour ce peuple catholique, le peuple patriote, ce peuple souffrant, nous prions la Providence de se souvenir que la Pologne dans sa lutte pour la Liberté, n'avait pas d'arrière-pensée, qu'elle était droite, pure, levée totalement dans le sang abondant de ses fils.

David GOURD, fils

UN PIONNIER DES MINES DE L'ABITIBI EST DECEDE

M. James J. Sullivan meurt à l'âge de 75 ans.

Montréal, 25. — M. James J. Sullivan, ingénieur civil, qui a joué un rôle de premier plan parmi les découvreurs de mines de l'Abitibi québécois, est mort ici hier à son domicile.

Il fut lui-même en 1911 avec un compagnon, le premier à découvrir de l'or sur la propriété qui est devenue dans la suite la mine Sullivan. C'est lui qui dirigeait l'expédition, et c'est pourquoi on l'associe avec raison à la première découverte d'or dans l'Abitibi québécois. Il fut attaché au début de diverses entreprises minières de ce district, la Sullivan, la Shawkey, la Normetal, la Molybdénite Corporation de La corne, etc.

Né à Sainte-Catherine, Québec, il y a 75 ans, il avait dirigé à un âge encore jeune l'établissement de la ligne d'arpentage Sullivan, en Abitibi, sous la conduite de son père. Il avait aussi fait des explorations remarquables avec son oncle, M. Henry O'Sullivan.

Après avoir passé six ans parmi les Esquimaux à la Baie d'Hudson il s'était rendu au Yukon lors de la course à l'or de 1898.

Admirateur de la nature

Grand admirateur de la nature à cause de ses grandes connaissances de la vie sauvage, il avait peint des oiseaux et des scènes naturelles qu'on peut voir à la galerie canadienne des arts. Les oiseaux et animaux

sauvages le connaissaient comme un ami et ne craignaient pas d'aller manger dans sa main.

Ayant été en contact très étroit avec les tribus de sauvages, il pouvait facilement parler sept de leurs divers dialectes. Il était le seul à pouvoir s'exprimer dans la langue des Hurons.

M. Sullivan était célibataire. Il laisse trois frères, le lieutenant-colonel John-A. Sullivan, C.R., sous-ministre des postes; M. Louis Sullivan, de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, tous deux de Montréal, et M. Arthur-W. Sullivan, ingénieur civil, de Valleyfield; cinq soeurs, Mlles Adrienne, Béatrice et Cécile Sullivan; les révérendes soeurs Marie-Eugénie et Stephen-Marie, toutes de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Michel, et l'inhumation à Valleyfield.

M. FELIX ALLARD EST BLESSE

On nous apprenait de bonne heure ce matin le grave accident survenu hier soir près de Cadillac à notre député de l'Abitibi à la Législature provinciale, M. Félix Allard. M. Allard voyageait en compagnie du Dr Jos. Labrecque, dentiste à Cadillac et de l'officier Tremblay de la Police provinciale. Le dentiste Labrecque fut tué sur le coup. MM. Allard et Tremblay qui n'avaient reçu que des blessures dont on n'indique pas la gravité furent transportés à Malartic où on leur donna les premiers soins.

La Pologne toujours prête à s'entendre avec les Soviets

Le gouvernement polonais réaffirme sa politique de maintenir l'intégrité du territoire

LONDRES, 28. — Alors qu'il reste un espoir que, grâce à l'entremise anglo-américaine, les relations polono-russes rompues par la Russie dimanche dernier pourront être rétablies, le gouvernement polonais réfugié en territoire allié publie la déclaration suivante, dans laquelle il réaffirme à la fois sa politique de maintenir l'intégrité du territoire polonais contre tout démembrement, soit par les Allemands, soit par les Russes ou par d'autres, et qu'il termine en réitérant son désir de s'entendre avec la Russie soviétique.

"Le gouvernement polonais affirme que sa politique, ayant pour but un accord amical entre la Pologne et la Russie soviétique, sur la base de l'intégrité et de la pleine souveraineté de la République polonaise, a joué et continuera de jouer de l'entier appui de la nation polonaise.

"Conscient de sa responsabilité vis-à-vis son peuple et envers les Alliés, dont il considère l'unité et la solidarité comme la pierre angulaire de la victoire future, le gouvernement polonais a été le premier à approcher la Russie soviétique, pour lui proposer un accord mutuel, malgré les nombreux et tragiques événements qui s'étaient produits depuis l'entrée des troupes russes en territoire polonais le 17 septembre 1939.

"Ayant régularisé ses relations avec la Russie soviétique par l'accord du 30 juillet 1941, et par l'entente du 4 décembre suivant, le gouvernement polonais s'est scrupuleusement acquitté de ses obligations.

"Le peuple polonais, agissant en union étroite avec son gouvernement, a combattu implacablement et au prix de grands sacrifices, à l'intérieur et hors des frontières du pays, contre l'envahisseur allemand. Nul "quisling" n'a paru dans les rangs polonais. Toute collaboration avec les Allemands a été dénoncée.

"Devant ces faits connus du monde entier, le gouvernement

MORT DU NOTAIRE ALBERT DESJARDINS

Val d'Or. — On nous apprend que le notaire Albert Desjardins, qui exerçait sa profession dans cette ville depuis plusieurs années a été trouvé mort dans son bureau hier. Le notaire Desjardins était âgé de 45 ans. Il s'installa à Val d'Or aux tout débuts de la ville et peut être considéré comme l'un de ses pionniers.

et le peuple polonais n'ont pas besoin de se défendre contre aucune accusation de contact ou d'intelligence avec Hitler.

"Dans une déclaration publique, le gouvernement polonais a nié catégoriquement à l'Allemagne le droit d'exploiter le sort tragique des officiers polonais, pour ses desseins perfides. Le gouvernement polonais a dénoncé sans hésitation la propagande nazie montée pour engendrer le manque de confiance entre les Alliés. En même temps une note fut envoyée à l'ambassadeur soviétique accrédité auprès du gouvernement polonais, lui demandant à nouveau des informations qui pourraient aider à élucider le sort des officiers portés manquants.

"Le gouvernement et le peuple polonais n'ont en vue que l'avenir. Ils font appel au nom de la solidarité et de l'humanité élémentaire, pour que des milliers de familles des combattants polonais engagés dans la lutte en Grande-Bretagne, ou s'y préparant pour le Moyen-Orient, soient libérées; ainsi que de dizaines de milliers d'orphelins et d'enfants polonais, pour l'éducation desquels le gouvernement polonais accepte une responsabilité entière, et qui actuellement, vu l'assassinat en masse pratiqué par les Allemands, sont particulièrement

précieux pour le peuple polonais.

"L'armée polonaise, en faisant la guerre contre l'Allemagne, aura aussi besoin pour ses renforts, de tous Polonais qui sont actuellement en territoire soviétique, et le gouvernement polonais demande qu'ils soient libérés.

"Il se réserve le droit de plaider devant le monde entier, la cause de toutes ces personnes.

"En conclusion, le gouvernement polonais demande que l'on continue à secourir les masses de citoyens polonais qui resteront en territoire soviétique.

"En défendant l'intégrité de la République polonaise, qui a accepté la guerre contre le Reich allemand, le gouvernement polonais n'a jamais demandé et ne réclame pas, d'accord avec sa déclaration du 25 février 1943, aucun territoire soviétique.

"Le devoir demeure et restera, pour tout gouvernement polonais, de défendre les droits de la Pologne et des citoyens polonais. Les principes pour lesquels les nations unies combattent et aussi l'effort général pour resserrer leur solidarité dans la lutte contre l'ennemi commun demeurent la base intangible de la politique du gouvernement polonais."

Lettre circulaire au Clergé

Evêché d'Amos, 22 avril, 1943
Bien chers collaborateurs,

L'Honorable Ministre des Finances, Monsieur Ilsley, Nous écrit pour Nous demander Notre appui, en faveur du Quatrième Emprunt de la Victoire, qui doit s'ouvrir le vingt-six avril courant.

C'est son désir que Nous manifestations Notre adhésion à ce nouvel effort financier de guerre et que dimanche, le deux mai, cet emprunt soit annoncé dans toutes Nos églises et que l'on insiste sur l'importance du devoir de chacun d'y participer.

Je ferai savoir à l'Honorable Ministre qu'il peut compter sur

Nous, non seulement sur Notre coopération matérielle, mais plus particulièrement sur Nos prières et Nos sacrifices, armes plus efficaces que le fer pour mettre notre monde désaxé dans les voies de la justice et de la charité, qui lui assureront, encore mieux que la victoire, une paix équitable et durable, telle que la souhaite le Souverain Pontife, dont la voix devrait être mieux écoutée des chefs des nations, dans l'horrible conflit qui les écrase et menace d'engloutir toute civilisation.

Vous pourriez profiter de cette occasion pour rappeler à vos

fidèles les maximes que le Saint-Père a énoncées dans son dernier message de Noël, les principes fondamentaux et les lois immuables, qui doivent servir de base aux constructions sociales qu'il faut édifier, si l'on veut assurer au monde l'ordre et la tranquillité, qui sont les éléments constitutifs de la paix, cette paix, fruit de la justice, dans laquelle l'amour et le droit, bien loin de s'exclure, s'intègrent mutuellement, s'aident, se soutiennent, et se donnent la main, le droit frayant la route à l'amour, et l'amour tempérant le droit en le rehaussant.

On parle beaucoup des cinq points du programme de paix de Pie XII. Les connaît-on suffisamment? Permettez que je me fasse l'interprète de la pensée du Saint-Père, pour vous les rappeler et essayer de les mettre à la portée de vos fidèles. Les voici donc dans les grandes lignes.

PREMIER POINT. — Dignité et droits de la personne humaine. Le Saint-Père commence par proclamer la dignité qui a été conférée par Dieu, dès l'origine, à la personne humaine. Il ne veut pas qu'on la confonde (Suite à la page 4)

NAISSANCE

Dimanche le 12 avril, en la cathédrale d'Amos, M. l'abbé A. Latendresse a baptisé Marie-Jeanne-Suzanne-Claudette, fille de M. et de Mme Paul Périgny, d'Amos, née le jour même à l'Hôtel-Dieu. Parrain: M. Georges Authier, de Ste-Gertrude de Pontiac, oncle de l'enfant; marraine: Mlle Jeanne Pétigny, de Montréal, tante de l'enfant, représentée par Mlle Anne-Marie Authier; porteuse, Mme Alfred Authier, de Ste-Gertrude, grand'mère de l'enfant.

Travail supplémentaire au bureau local du rationnement

Il y a une quinzaine de jours, le contribuable qui se présentait au bureau de l'Hôtel-de-Ville, sur la 1ère avenue, pouvait y voir pendant plusieurs jours successifs un groupe imposant de dames et de jeunes filles installées autour de la table du Conseil, armées de crayons, de plumes et de feuilles de papier blanc et plongées sérieusement dans de longs calculs. A la demande de M. Lionel Parent, directeur du Bureau de Rationnement d'Amos, ces dames étaient à y faire la compilation de toutes les quantités de sucre demandées par nos ménagères dans cette période qui avait pour terme final la date du 15 avril dernier.

Ce travail ardu devait être terminé pour le 19 avril sans faute. Aussi ces aides bénévoles, réparties en différentes équipes ont donc dû déployer des efforts qui sont tout à leur honneur pour s'acquitter de leur tâche en travaillant même tous les soirs, parfois jusqu'à minuit. Le travail est maintenant complété et grâce au zèle et au dévouement de ces dames, notre population pourra recevoir en temps les coupons de rationnement demandés dans les formules du sucre à gelées, à conserves et à confitures. Sans leur aide généreuse, des délais interminables se seraient interposés indéfiniment entre la date fixée pour la réception de ces coupons et celle de leur arrivée en Abitibi.

SOUSSIONS

SOUSSION POUR CHARBON ET COKE

(Bâtiments fédéraux—Province de Québec)
Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 p.m. (heure avancée de l'est), le mardi 11 mai 1943, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, EXCEPTÉ MONTREAL, P. Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul ouest, Montréal et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P. Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt ou les bons suédais et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

*Jusqu'au
Bout*

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

CONTRIBUTION DE JOHN de KUYPER & SON

La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 30 AVRIL 1943

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

La Ferme

Fin d'année. — Les cours à l'Ecole d'Agriculture se termineront avec le mois de mai. Ils auront duré six mois: de novembre à Mai. Le dimanche, 2 mai, à 8 h. 30 p.m., il y aura lecture des notes des examens, collation des diplômes de capacité agricole et distribution des prix. Les parents, les bienfaiteurs et amis de notre Ecole d'Agriculture, le public en général y est cordialement invité. Nous avons l'espoir que le Ministère de l'Agriculture de Québec y enverra un représentant. Nous voulons, cette année comme par le passé, donner un cachet de solennité spécial à cette soirée.

"La Revanche du Sol". — Ce drame en trois actes qu'interprètent cette année nos Elèves de l'Ecole d'Agriculture, a été donné en primeur à la paroisse de Barraute, le jeudi soir, 15 avril. Le lendemain, nos acteurs étaient reçus avec autant de cordialité par M. le curé de Landrienne et ses paroissiens.

Des représentations ont eu lieu à La Ferme le soir de Pâques et à Ste-Gertrude le 27 au soir. Vendredi, 30 avril une représentation sera donnée à Amos, sous la présidence de S. Exc. Mgr J.-A. Desmarais.

Décès de M. l'abbé L.-Ph. Généreux. — Mercredi, le 14 avril, décédait à Montréal, après une longue maladie, M. l'abbé Ls-Philippe Généreux, ancien vicaire de S.-Félix-de-Valois (Joliette). Né à S.-Ambroise, fils de feu Avila Généreux, le défunt était âgé de 40 ans, 8 mois. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 11 juin 1927, il fut pendant plusieurs années vicaire à S.-Fé-

lix-de-Valois, puis quelque temps à Lavaltrie (Joliette). Il y a quelques années, il devait se retirer du ministère pour cause de maladie. M. l'abbé Généreux passa plus d'un an à La Ferme S.-Viateur, de juillet 1941 à novembre 1942, envoyé par son évêque dans le but d'essayer à refaire sa santé.

Il laisse sa belle-mère: Mme Avila Généreux, des frères et soeur, plusieurs autres parents auxquels nous offrons nos respectueuses sympathies.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi, 16 avril, en l'église de S.-Ambroise de Kildare (Joliette), sa paroisse natale.

Remerciements. — M. Alfred Carignan de Trécession et les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort récente de Mme Alfred Carignan, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites au corps ou assistance aux funérailles.

Simard & Frères Limitée d'Amos ont gain de cause en Cour d'Appel

La Cour d'Appel, division de Québec, vient de rendre un jugement qui met fin à un litige qui durait depuis 1939. Il s'agit de la cause de Général Insurance Exchange Co. vs Simard & Frères Limitée, d'Amos. Ces derniers qui en avaient appelé d'un jugement rendu contre eux l'an dernier en Cour Supérieure pour \$805.00 ont vu leur appel maintenu avec dépens.

Au cours de l'été 1939, pour accommoder le personnel d'un garage local, Simard & Frères Limitée avaient mis à sa disposition un soudeur à l'électricité qu'ils avaient en leur possession. Au cours du travail de soudure exécuté au garage privé de cette compagnie, le feu s'était déclaré qui avait détruit l'automobile en réparation et le garage même des défendeurs. La compagnie General Insurance Exchange avait indemnisé le propriétaire de l'auto incendié, M. Arthur Lapointe, alors propriétaire de la Salle de Quilles d'Amos et avait par la suite réclamé de Simard & Frères Limitée, la somme de \$805.00, à

Le 4ième emprunt à Amos

Le Comité d'Amos des Finances de guerre a ouvert la campagne du quatrième Emprunt de la Victoire par une soirée au Théâtre Royal qui a été couronnée d'un brillant succès.

Près de trois cents personnes ont assisté à une représentation spéciale dont toutes les

recettes nettes ont permis au Comité de procéder sur place au tirage d'une obligation de \$50.00 et de douze certificats d'épargne de \$5.00 chacun. Le sort a favorisé les personnes dont les noms suivent:

Obligations de la Victoire de \$50.00, Mlle Thérèse Vézina.

titre de dommages causés par l'un des employés de cette compagnie au cours du travail de soudure.

La Cour d'Appel a rejeté les prétentions de la compagnie General Insurance Exchange Co., et a donné gain de cause à Simard & Frères Limitée d'Amos.

Ainsi se termine une cause qui a été suivie avec beaucoup d'intérêt par une bonne partie de notre population et surtout par tous les garagistes d'Amos.

Me L.-A. Ladouceur, C.R., d'Amos, représentait Simard & Frères Limitée tant en première instance qu'en Cour d'Appel.

Certificats d'épargne de \$5.00 chacun: Mlle Renée Ladouceur, M. Jean-J. Fortin, Mme Romuald Tétreault, M. Jules Bastien, M. J.-M. Marchand, Mme Israël Bourcier, Mlle Alice Blais, Mlle Eglantina Lebus, M. Georges Bouchard, M. Paul Périgny, Mme R. Stewart, tous d'Amos et Mlle Cécile Carignan, infirmière du dispensaire de S.-Gérard de Berry.

Au cours de la soirée des allocutions ont été prononcées par M. Alexandre S.-Onge, président conjoint du Comité des Finances de Guerre de notre district et par Me L.-A. Ladouceur, C.R. président du Club Rotary d'Amos et vétéran de la grande guerre de 1914. M. l'échevin Bernard Cossette, agissait comme maître de cérémonies.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à l'emprunt de guerre

Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

ACHETEZ UN BON DE LA VICTOIRE

SOUSCRIVEZ AU 4^{ÈME} EMPRUNT DE LA VICTOIRE

LE JOURNAL GRANDS PORTANTS DES AFFAIRES

SOUSCRIVEZ AU 4^{ÈME} EMPRUNT DE LA VICTOIRE

POUR MENER A BIEN LE NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE LE GOUVERNEMENT SE SERVIRA DE JOURNAUX, REVUES, PANNEAUX-RECLAMES, AFFICHES... TOUS DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER.

POUR IMPRIMER DES OBLIGATIONS D'UNE VALEUR TOTALE DE \$1,100,000,000, IL FAUDRA 75,000 LIVRES DE PAPIER.

SANS LE PAPIER, les emprunts de guerre seraient impossibles... le pays ne pourrait fonctionner normalement... l'effort de guerre perdrait de son ampleur. Les employés de l'industrie de la pulpe et du papier souscrivent de façon magnifique aux emprunts précédents, et on peut se fier à eux pour faire toute leur part cette fois encore.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Bucherons demandés

PAR
LEBEL & GAGNON
CLOVA, (Mileage 40)

pour
BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE
8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. ROSAIRE ROUX ou à LEBEL & GAGNON
AMOS, P. Q. CLOVA, P. Q.

PROPOS FEMININS

A propos de musique en Abitibi

Vendredi dernier le 23 avril, nous avons le plaisir d'assister à une audition musicale chez nos voisins du Témiscamingue. Les Chorales de Rouyn et de Noranda, réunies sous la direction du Docteur Jean-L. Moreau, exécutèrent brillamment l'oratorio "Cruz" de Fernand de la Tombelle.

On ne peut écouter aucune oeuvre de ce genre sans se reporter à ce monument de foi et de beauté que sont les "Béatitudes" de César Franck. Les "Béatitudes" peuvent être considérées comme le chef-d'oeuvre de l'oratorio moderne. Selon Vincent d'Indy, pour qui l'oratorio "est un des plus curieux exemples de transformisme qu'il soit permis de constater dans l'histoire de l'Art", l'oratorio, "sorte d'opéra mystique au début, devient bientôt purement lyrique et se rapproche alors de la forme symphonique en adoptant la coupe cantante; mais en notre époque moderne, tourmentée, toute de provisoire, où la foi, subissant les assauts du doute, ne trouve plus en l'art sa naturelle expression, l'oratorio musical fut insensiblement amené à remplacer et à continuer un genre littéral complètement abandonné: l'Épopée". Les "Béatitudes" de Franck sont l'épopée de la fin du XIXe siècle.

L'Oratorio de Fernand de la Tombelle n'est pas indigne de cet archétype. L'éducation et l'oeuvre de cet élève de Guilmant et de Dubois furent surtout religieuses et Cruz n'est un bel exemple

Pour ce qui est de l'interprétation qui nous en fut donnée vendredi, il nous vient d'abord un sentiment de reconnaissance au docteur Moreau d'avoir eu le courage de faire exécuter une telle oeuvre dans un pays neuf, devant un public neuf, avec des exécutants neufs, et quand je dis neufs, j'entends bien avec, sans doute, de grandes puissances, mais n'étant pas préparés par les études et l'ambiance continue des grands concerts. Et le succès remporté est un hommage au directeur d'abord, mais aussi aux exécutants et au public.

Nous concéderions bien à un critique averti (encore tout ému du spectacle et de l'audition de "La Passion de Bach" donnée à l'Ermitage sous la direction de Pelletier) de constater que tout le long de "Cruz" la difficile partie orchestrale a bien été un peu pénible, que le choeur, pourtant fort et puissant, manquait de ce feu sacré de l'enthousiasme qui soulève les foules et de cette diction précise qui fait mieux comprendre l'oeuvre.

Mais soyons assurés qu'en considérant et les lieux et le temps, il serait ravi de l'homogénéité des voix, de la bonne tenue des artistes. La deuxième partie, en particulier, de la Trilogie, débutant dans un style fugué, aurait forcé d'abord son attention puis les douloureux sentiments si bien exprimés par la chaude voix du ténor bien soutenu au choeur et à l'orchestre, aurait accaparé son coeur au point de faire poindre les larmes à ses paupières.

Les belles voix des solistes en général, l'ensemble de l'oeuvre du début jusqu'à l'exultant Alleluia final, sont autant de preuves que, même dans un pays minier, l'on peut faire de l'Art, de la Musique.

Voilà un bon point pour nos voisins, que fait l'Abitibi de son côté. La Sarre a sa chorale bien organisée, une élite d'enthousiastes donnant des représentations bien choisies et appréciables. Amos a aussi ses fervents de la Musique, la belle inauguration des Paroles du Christ au soir du Jeudi Saint est un fait à souligner et que nous réserve l'avenir? Je vois en rêve la chorale d'Amos inviter celles de ses villes voisines à venir écouter: "La Messe en Si Mineur" de Bach!... "Christus" de Liszt!... les belles "Béatitudes"!...

Yolande GOURD

Amos, Abitibi.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE A L'ECOLE NORMALE D'AMOS

A l'occasion de la fête patronale de son Excellence Mgr l'Evêque, il y aura à l'Ecole normale d'Amos, le 11 mai prochain, interprétation du drame "La Fille du Sultan" de H. Ghéon.

La séance aura lieu à 8 hres du soir

PRIX D'ENTREE: \$1.00

Répétition de cette séance le 12 mai au soir, à la même heure et au même endroit.

PRIX D'ENTREE: 50c

Billets en vente à la Procure de l'Ecole normale

Achetez les Obligations
de la Victoire

"SALADA"

NOTES SOCIALES

Me Félix Allard, C.R., député d'Abitibi a passé la fête de Pâques à Amos.

* * *

Mlle Renée Ladouceur élève au couvent des Dames du Sacré-Coeur du Sault-aux-Récollets a passé la vacance de Pâques à la demeure de ses parents M. et Mme L.-A. Ladouceur.

* * *

M. Léon Lacerte de Bourlamaque de passage à Amos pour le jour de Pâques a rendu visite à M. et à Mme Paul Gendron.

* * *

Le lieutenant J.-A. Poitras et son frère le sergent Jean-Marie Poitras ont rendu visite en fin de semaine à leurs parents M. et Mme J.-A. Poitras, ainsi qu'à M. et à Mme Henri Drouin.

* * *

M. Marcel Lafrenière, actuellement à LaSarre, a passé la fête de Pâques à Amos, l'invité de son père M. Joseph Lafrenière.

Lettre...

(Suite de la page 1)

de avec la masse sans âme, mais il demande qu'on permette à chacun, par tous les moyens licites, de porter ses responsabilités propres, dans le domaine temporel aussi bien que dans l'ordre éternel. Il réclame le respect de ses droits fondamentaux, le droit d'entretenir et de développer la vie corporelle, intellectuelle et morale, ce qui suppose la liberté de recevoir une formation saine et une solide éducation religieuse; le droit de rendre à Dieu un culte, privé et public, et de choisir librement un état de vie, aussi bien dans la carrière sacerdotale et religieuse que dans le monde; le droit également, en principe, d'aspirer au mariage et à l'obtention de ses fins; le droit de travailler comme moyen indispensable à l'entretien de la vie familiale; le droit enfin d'user des biens matériels, dans la conscience des devoirs propres et des limites sociales, en fonction du bien commun.

DEUXIEME POINT. — Défense de l'unité sociale et de la famille en particulier. Arrière toute forme de matérialisme qui ne voit dans le peuple qu'un troupeau d'individus, séparés les uns des autres et soumis à l'arbitraire d'un maître, Etat ou Compagnie, qui les considère comme sa propriété. C'est tout autrement qu'il faut chercher à comprendre la société et l'unité intime qui doit exister entre ses membres, chacun faisant sa part dans la sphère d'activités qui lui est propre et apportant sa collaboration aux diverses classe et professions, tous s'efforçant d'atteindre les objectifs éternels et toujours nouveaux de la culture et de la religion.

Pour sauvegarder de principe d'unité qui fait la force de la société, il faut assurer l'indissolubilité du mariage et procurer à la famille, cellule irremplaçable du peuple, les avantages matériels et spirituels, dont elle a besoin pour remplir sa mission; fournir de l'espace,

Pour la Pologne

Kyrie eleyson, Christie eleyson.

Notre Père, qui avez sauvé le peuple élu de la captivité d'Egypte, et qui l'avez ramené dans la Terre Sainte,

Ramenez-nous dans notre patrie.

Fils de Dieu, sauveur du monde, qui avez souffert le martyre et la croix, qui êtes ressuscité et qui réglez dans la gloire céleste,

Rassuscitez notre patrie.

Vierge Marie, que nos pères appelaient reine de Pologne et de Lithuanie,

Sauvez la Pologne et la Lithuanie,

Saint Stanislas, patron de la Pologne,

Priez pour nous.

Saint Kasimir, patron de la Lithuanie,

Priez pour nous.

Saint Josaphat, patron de la Russie polonaise,

Priez pour nous.

Tous les saints et martyrs de notre république,

Priez pour nous.

De la servitude moscovite, autrichienne et prussienne,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le martyre des trente mille guerriers de Bar, morts pour la Foi et la Liberté,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le martyre des jeunes Lithuaniens tués sous le bâton, morts dans les mines ou dans l'exil,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le martyre des habitants d'Oszmiana, égorgés dans leurs maisons et dans les églises,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le martyre des soldats massacrés à Fischau par les Prussiens,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le martyre des soldats tués à coups de knout dans Cronstadt par les Moscovites,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par le sang de tous les soldats morts durant la guerre de la Foi et de la Liberté,

Délivrez-nous, Seigneur.

Par les blessures, les larmes et les souffrances de tous les prisonniers, proscrits et pèlerins polonais,

Délivrez-nous, Seigneur.

Accordez-nous la guerre générale pour la liberté des peuples,

Nous vous prions Seigneur.

Rendez-nous les armes et les aigles nationales,

Nous vous prions Seigneur.

Donnez-nous une mort bienheureuse au champ d'honneur,

Nous vous prions Seigneur.

Accordez-nous un tombeau pour nos ossements dans la terre natale,

Nous vous prions Seigneur.

Rendez-nous l'indépendance, l'intégrité et la liberté de notre patrie,

Nous vous prions Seigneur.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Seigneur Dieu tout-puissant! les enfants d'une nation guerrière élèvent vers toi, de diverses parties du monde, leurs mains désarmées. Ils t'appellent du fond des mines de Sibérie et des neiges du Kamtschatka, et de steppes de l'Algérie et de la terre étrangère de France. Et du sein de notre patrie, qui t'est restée fidèle, il ne serait pas permis de t'appeler! et nos vieillards, nos femmes et nos enfants ne pourraient te prier que dans le mystère, par la pensée et les larmes! Dieu des Jagellons, Dieu des Sobieski, Dieu de Kosciuszko, aie pitié de notre patrie, aie pitié de nous!

Accorde-nous de pouvoir encore te prier un jour comme te priaient nos ancêtres sur le champ de bataille, les armes à la main, devant un autel de tambours et de canons, et sous un baldaquin d'aigles blancs et d'ardentes bannières. Permet à nos familles de te prier dans les églises de nos villes et de nos villages, et permets à nos enfants de te prier sur nos tombeaux. Et cependant que ta volonté, et non la nôtre, soit faite aux cieux comme sur la terre.

Ainsi soit-il.

(Extrait du Livre des Pèlerins polonais. Oeuvres poétiques complètes de Adam Mickiewicz.)

de la lumière et du repos pour préparer l'avenir de ses enfants, en remplissant, de concert avec son épouse, le rôle d'éducateur, que la Providence lui a assigné auprès d'eux. Que économique de son foyer et de (Suite à la page 8)

QUATRE
GÉNÉRATIONS
de femmes
heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nerveuxité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Snc 1500 rue St Denis, Montreal

Les livres et les revues

NOTES DES EDITEURS

Tome X de l'Histoire de la Province de Québec — Israël Tarte — par Robert Rumilly.

Les Editions Bernard Valiquette viennent de publier le tome X de l'Histoire de la Province de Québec, par Robert Rumilly.

Ce volume porte en sous-titre le nom d'Israël Tarte, qui méritait cet hommage pour son activité, son patriotisme et son dévouement au port de Montréal, qui lui doit beaucoup. Un des points culminants du livre est la démission d'Israël Tarte, dont les circonstances secrètes et les motifs sont mis à jour pour la première fois. Tarte était ministre des Travaux Publics dans le cabinet Laurier.

Les autres personnages les plus marquants de ce dixième tome sont Wilfrid Laurier, Hen-

ri Bourassa, Simon-Napoléon Parent, Lomer Gouin, L.-J. Forget et son neveu Rodolphe. On voit débiter Armand Lavergne. Plus encore que dans les volumes précédents, l'auteur opère une synthèse des grandes questions de l'époque décrite: impérialisme et nationalisme, naissance de la grande industrie, débuts du syndicalisme ouvrier, colonisation. Le tome X couvre environ la moitié du "règne" de Parent à Québec. La fin en sera décrite dans le tome XI, à paraître très prochainement.

Le tome X de l'Histoire de la Province de Québec (Israël Tarte), par Robert Rumilly, est en vente, broché, au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste), et relié, au prix de \$1.40 (\$1.50 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue S.-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

le, Leo Gorcey, Ian Hunter et Gail Patrick.

Un homme a été condamné injustement à l'emprisonnement à perpétuité. Les compagnons de son fils entreprennent de prouver son innocence et de le faire libérer. Tel est le thème de ce film qui comporte une distribution de première force.

Jeudi le 6, vendredi le 7 et samedi le 8 mai: "Ship Ahoy" avec Red Skelton, Eleanor Powell et Tommy Dorsey.

Comédie musicale dont l'action se déroule dans un club de nuit de Porto-Rico. Les danses d'Eleanor Powell et la partie musicale fournie par l'orchestre de Tommy Dorsey enveloppent une intrigue basée sur une affaire d'espionnage de la plus grande actualité.

Dimanche le 9 et lundi le 10 mai: "Odette" avec Francesco Bertini, Claude May Samson Fainsilber, Yolande Marcus et May Muriel.

Une femme a été imprudente,

n'a pu prouver son innocence et a perdu le mari qu'elle aimait. La vie d'aventures l'a prise dans son sillage sans lui enlever le regret de son foyer et de la fillette qui y grandit sans mère. Alors que sa fille a vingt ans, un scandale éclate qui ris-

que de briser l'avenir de celle-ci. La mère ne peut s'arracher à l'étreinte de son passé; aussi doit-elle se sacrifier pour le bonheur de sa fille. Cette oeuvre de Victorien Sardou portée à l'écran y a remporté un succès éclatant.

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES PILULES MORO

1666 ST-DENIS, MONTREAL

AU CINEMA ROYAL

Dimanche le 2 et lundi le 3 mai: "Les Trois Mères" avec Michel Simon, Larquey, Marguerite Moreno, Arletty, Gabrielle Dorziat et Jean Paqui.

Un veuf s'est remarié trois fois et a divorcé deux fois. Pendant qu'il est en voyage, son fils tente de se suicider. A son chevet accourent les trois fem-

mes de son père qui l'ont élevé successivement. C'est alors que ses trois mères sont autour de lui que son père revient à son foyer et se trouve en face de ses trois femmes bien vivantes. On devine facilement l'explication qui s'en suit et où le père n'a pas le beau rôle qu'il voudrait y tenir.

Mardi le 4 et mercredi le 5 mai: "Gallant Sons" avec Jackie Cooper, Bonita Granvil-

M. Sceau-Or déclare:



"Je suis avec vous jusqu'à la VICTOIRE"

"J'ai toujours été très fier du Congoleum en carpettes et à la verge—et c'est naturel, car j'ai été la marque de commerce de ces produits depuis de nombreuses années," dit M. Sceau-Or. "Toutefois, cette fierté n'a jamais été aussi grande qu'à l'heure actuelle; ces superbes couvre-planchers font en effet un travail magnifique sur le front domestique. Non seulement contribuent-ils à soutenir le moral par leur fraîcheur et leur belle apparence, mais leur longue durée est un grand avantage en ce moment où les remplacements sont si difficiles. Le Congoleum est une valeur sur laquelle on peut compter jusqu'à la Victoire."

COMMENT AIDER M. SCEAU-OR À TENIR PAROLE

Vous pouvez, avec très peu d'effort, prolonger la durée de vos couvre-planchers Congoleum. Essayez-les et passez-les régulièrement, puis redonnez-leur un peu d'éclat et de vie en les cirant de temps à autre. Voyez à ce que le parquet en dessous soit bien uni, sans fentes ni noeuds. S'il s'agit d'une carquette, changez-en la position à tous les quelques mois, afin de mieux distribuer l'usure. Vous avez tout à gagner à prendre soin de votre Congoleum.



Les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, lorsqu'ils demandent des permis de recherche d'emploi, doivent prouver qu'ils se sont conformés aux Règlements de la Mobilisation.

UNE ordonnance en vertu des règlements du Service sélectif national (emplois civils) a effectué des changements quant à la délivrance de permis de recherche d'emploi.

Après le 30 avril 1943, tout homme né entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, pourra se voir refuser un permis, à moins qu'il ne prouve de façon satisfaisante, par un des documents suivants, qu'il s'est conformé aux Règlements de la mobilisation:

- (a) Un certificat de libération des forces de Sa Majesté (guerre actuelle); ou (b) un certificat de refus délivré médical du registraire d'une commission de mobilisation; ou (c) un certificat de sursis du registraire d'une commission de mobilisation; ou (d) un certificat de sursis du registraire d'une commission de mobilisation; ou (e), s'il est né entre 1902 et 1916 inclusivement, une déclaration statutaire à l'effet qu'il n'est pas "célibataire" aux termes des règlements de mobilisation.

Les documents (a), (b) et (c) ne sont pas requis, lorsqu'on demande un permis pour la première fois, après le 30 avril 1943, à moins que ne l'exige un agent du Service sélectif national. Les documents (c) et (d) doivent être produits chaque fois qu'on demande un permis.

- (1) Les personnes du sexe masculin qui demandent des permis par la poste doivent envoyer avec leur demande les attestations mentionnées ci-dessus, sauf (e).
- (2) L'agent du Service sélectif PEUT délivrer un permis sans avoir au préalable reçu d'attestations, lorsque les services de l'individu sont immédiatement requis, ou lorsque le permis est demandé par la poste, mais en pareil cas il faut remettre plus tard—généralement dans LES TROIS JOURS de la délivrance du permis—les preuves voulues, à l'agent du Service sélectif national.

Tous les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, sont exhortés à coopérer avec leur bureau de Placement et du service sélectif. Apportez vos documents.

Le Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national

NBS W2

Carpettes SCEAU-OR CONGOLEUM

LA VIE AGRICOLE

UNE AMELIORATION PERMANENTE

L'achat d'un taureau de race pure.

Depuis plusieurs années déjà, le ministre de l'Agriculture poursuit une campagne en fa-

veur de l'emploi de meilleurs taureaux à la tête des troupeaux d'élevage. L'achat d'un bon reproducteur est une des améliorations permanentes à réaliser sur quantité de fermes. En dépit de l'importance capitale que revêt la réalisation de

notre programme de guerre, les cultivateurs ne doivent pas perdre de vue la nécessité de penser à l'avenir. A eux de profiter du fait que les produits se vendent bien pour organiser sur une base solide leur production bovine. C'est un facteur qui les aidera à surmonter les difficultés d'après-guerre.

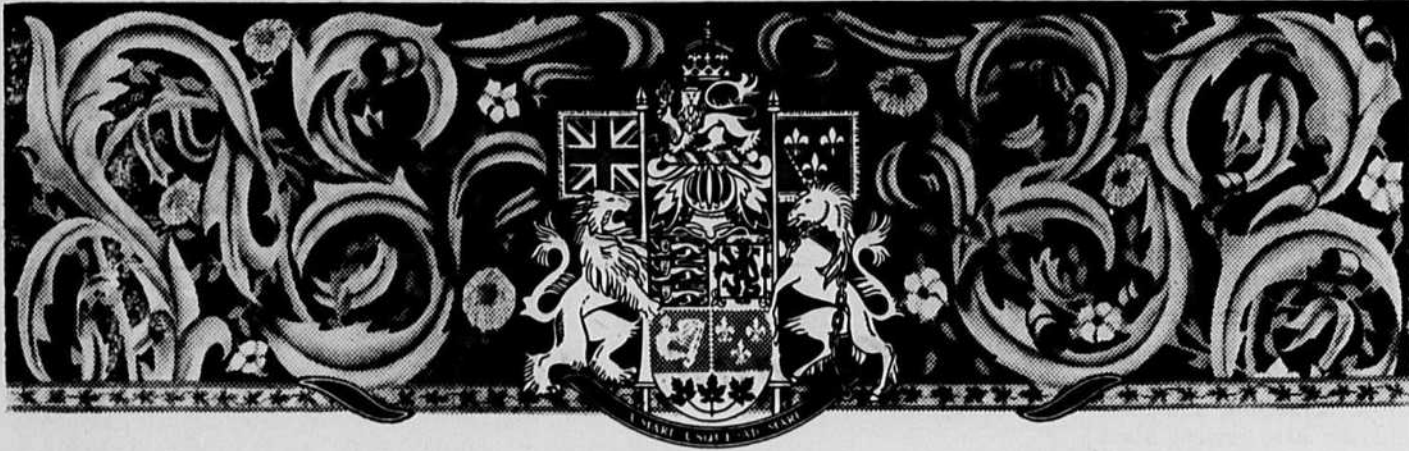
Bon nombre de cultivateurs ont déjà emboîté le pas dans cette voie du progrès. D'autres ne semblent pas encore convaincus de l'importance de choisir un taureau de race pure

et bien qualifié pour mettre à la tête de leur vacherie. C'est pourtant le moyen le plus économique d'augmenter la production en lait et en gras. Un bon reproducteur permet, même à celui qui a des vaches de moyenne qualité, de se former après quelques générations et à peu de frais, un troupeau de vaches réellement payantes. A ce compte, le coût d'achat d'un animal de race et qualifié est vite remboursé. D'ailleurs, le ministère provincial de l'Agriculture facilite ces achats par

des encouragements spéciaux dont tous les cultivateurs devraient s'empresse de bénéficier.

Que celui qui désire faire l'acquisition d'un bon reproducteur s'abouche, dès ce printemps, avec un éleveur réputé de sa région ou avec son agronome de division. La demande est grande pour les bons taureaux et les retardataires s'exposent à ne pouvoir se procurer le type de l'animal désiré. Les premiers acheteurs ont toujours plus de choix.

Les cultivateurs se rappelleront qu'un taureau de choix prépare un troupeau d'élite.



Une profession de foi

NOUS avons foi dans le Canada.

Nous avons foi dans son passé. Nous croyons que le courage des pionniers et l'esprit qui a inspiré la Confédération ont unifié le continent grâce à un vaste réseau de rubans d'acier et ont posé les bases de la grandeur et de la solidarité nationales.

NOUS avons foi dans son présent. Dans le rôle qu'il joue pour soustraire le monde à la tyrannie, dans ses jeunes gens qui le servent dans les trois armes, dans ses travailleurs qui recherchent pour leur labeur une autre récompense que leur salaire, dans toute la nation qui aspire à la Victoire.

NOUS avons foi dans son avenir. Nous sommes persuadés qu'il exercera une influence croissante et qu'il aidera à façonner le monde de demain. En tournant leurs yeux vers lui, les hommes trouveront de nouvelles raisons de confiance et d'espoir.

NOTRE foi ne repose pas uniquement sur les statistiques de ses opérations bancaires et de ses chargements de fret, ni sur l'ampleur de ses richesses

inexploitées, ni même sur l'oeuvre de guerre, immense et glorieuse, de ses quelque douze millions d'habitants.

NOTRE foi se nourrit du sol même où nous vivons librement, de cette terre à laquelle nous sommes attachés par toutes les fibres de notre être. Notre foi est née de la splendeur des Rocheuses au soleil couchant, de l'azur mystérieux des aubes laurentiennes, de la quiétude d'un sous-bois de l'Ontario, de l'appel lointain des horizons des Prairies, du concert de la vague sur la côte de l'Atlantique et du murmure des marées sur les plages du Pacifique. Notre foi chante tous les jours dans les épopées de nos trois armes.

CEL, notre foi, c'est la foi dans un peuple, dans les millions d'êtres obscurs ou connus que nous croisons tous les jours et qui, par un effort commun, par un esprit de renoncement et une ferveur unanimes, moulent aujourd'hui les traits de la grande nation qui émergera de la Victoire.

NOUS avons foi dans le Canada.

Chaque obligation de la victoire que vous achetez est un acte de foi dans le Canada

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL



FABRICANTS DE PRODUITS DE L'ERABLE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE PERMIS

"Les fabricants de produits de l'érable n'ont pas besoin de permis pour vendre du sucre et du sirop d'érable à n'importe qui et sur n'importe quel marché. La seule obligation qui leur incombe, c'est de vendre leurs produits classés et aux prix maxima fixés par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre pour chaque catégorie des produits de l'érable."

Voilà la déclaration très nette et précise qui a été faite, ce matin, à notre représentant, par le chef de la division de l'Industrie sucrière au ministère provincial de l'Agriculture.

Après cette déclaration catégorique, il nous semble superflu d'ajouter qu'il est inutile pour les producteurs de sucre et de sirop d'érable de communiquer, soit avec la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, ou avec les autorités du ministère de l'Agriculture pour obtenir tel permis, ou pour se conformer à une ordonnance qui ne concerne aucunement les producteurs, mais exclusivement les marchands détaillants.

LE BUREAU DES AIDES-FERMIERS OUVRE UNE SUCCURSALE A QUEBEC

On se rappelle qu'en janvier dernier, les autorités du ministère de l'Agriculture annonçaient l'établissement, au Parlement, d'un bureau ayant pour objet d'établir le contact entre les cultivateurs ayant besoin d'employés et tous les jeunes gens disponibles — entre autres les étudiants et les garçons qui ne prévoient pas être appelés pour le service militaire — désireux de travailler sur les fermes.

Le bureau des Aides-Fermiers du Québec a pris une telle expansion que les autorités ont décidé d'ouvrir deux succursales: l'une à Québec, l'autre à Montréal. La succursale de Québec, située au numéro 90 de la rue S.-Joseph. (tél. 9741) a été organisée en coopération avec le bureau de Placement Provincial. Elle sera sous la direction de M. L. de G. Pelletier à qui dorénavant devront être adressées toutes les demandes et les offres de services.

On fera connaître sous peu l'endroit où sera située la succursale de Montréal et la date de l'ouverture.

Il est entendu que les questions d'administration générale relèveront encore du bureau central, au Parlement.

PERDU

Dans la cathédrale: une paire de lunettes cerclées d'écaillé rouge; récompense sera donnée à qui la remettra à Mme B.-F. Bénard, Hôtel Continental, Amos.

M. P. Boissinot achète la buanderie du Chinois Louis

On dit que l'Est et l'Ouest de nos deux hémisphères ne se rencontrent jamais dans un accord total, à cause de la divergence des moeurs et de la mentalité de leurs habitants. Cette formule qui a déjà subi plusieurs démentis nous est revenue à l'esprit au cours d'une ballade récente sur la 1ère avenue.

En effet, par une soirée de la semaine dernière, de la buanderie du sympathique Chinois répondant au nom bien chrétien de Louis, buanderie fermée depuis plusieurs mois, nous avons vu s'échapper un flot de lumière bien de nature à attirer notre attention. Quelle n'a pas été notre surprise, de voir installé à la place du céleste blanchisseur, un bon canadien-français d'une authenticité indéniable, dans la personne de M. Philippe Boissinot, sellier qui occupait jusqu'à ces jours derniers l'immeuble de M. Barnabé Charest à quelques portes plus à l'est.

Un coup d'oeil jeté à l'intérieur de la boutique nous a permis de constater que ce qui au temps du Chinois ne paraissait qu'une bicoque de petite dimension est en réalité un vaste magasin de 60 pieds de profondeur. Les murs tout repeints à neuf en font une enceinte attrayante et confortable où s'étaient comptoirs, tablettes chargées de marchandises, machines à coudre, etc. Au cours d'une brève conversation, M. Boissinot nous a appris qu'il avait acheté de Louis le Chinois, le lot et les bâtisses dessus érigées, soit l'ancienne buanderie et la cordonnerie Renaud. Cette transaction est ce que l'on peut appeler la conquête du pacifique par un canadien de "chez nous" d'un territoire occupé par une puissance étrangère bien qu'alliée à notre cause.

M. le Dr J.-E. St-Pierre à l'Hôtel-Dieu de Québec

Dans une édition antérieure, nous apprenions à nos lecteurs le départ de M. le docteur S.-Pierre pour un voyage à Québec, dans l'intérêt de sa santé.

On nous informe que notre concitoyen est présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de la vieille capitale où son état s'améliore sensiblement. En raison de la nature des traitements spéciaux qu'il y suit, M. le docteur S.-Pierre devra y demeurer environ un mois. Nous lui souhaitons donc pleine et entière guérison.

Moncton Poultry Farms

Achetez des poussins approuvés par le gouvernement, première qualité. Livraison immédiate ou plus tard. Leghorns, Barred Rocks et Croisements.

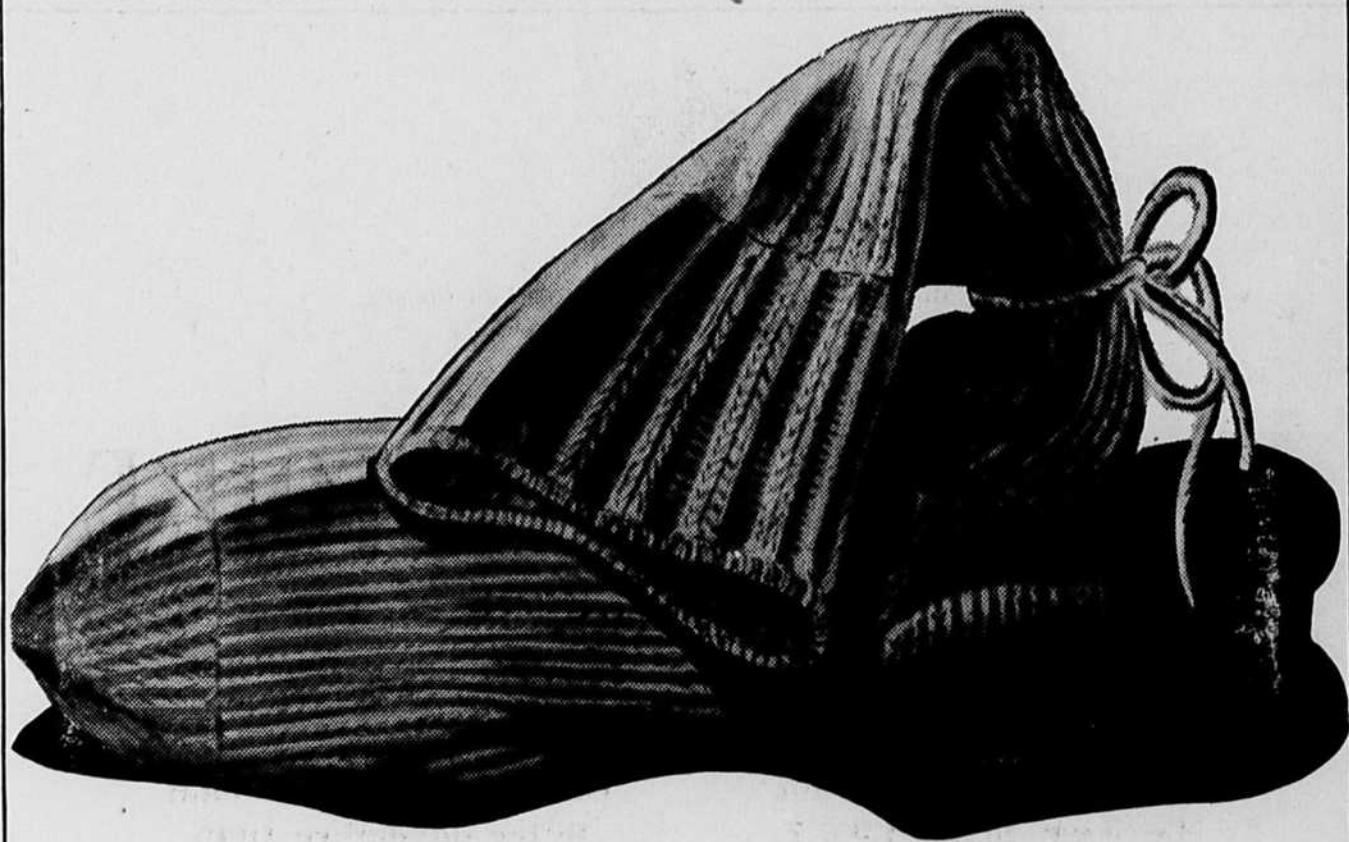
Leghorns blancs (grands)
Poussins mêlés 14c
Poulettes, sexées 90% 26c
Chapons 2c

Barred Rocks et Croisements
Poussins mêlés 14½c
Poulettes, sexées 90% 24½c
Chapons 8c

Commandez d'après l'annonce. Dépôt de 10%, le reste sur livraison. Catalogue envoyé sur demande.

MONCTON POULTRY FARM
Moncton, Ont.

PENSEZ AU VIEUX BAS DE LAINE



Nos pères nous ont légué une tradition bien française, le bas de laine. De semaine en semaine, de saison en saison, nos économies s'y entassent.

Arrive un malheur, et nous savons où puiser pour traverser la crise. Souvent le bas de laine, gonflé de toutes les petites joies que nous nous sommes refusées pour le remplir, nous offre une joie plus grande encore: celle de faire instruire nos enfants, de bâtir la maison de nos rêves, d'assurer la sécurité de nos vieux jours...

Mais le bas de laine, ce n'est en somme qu'un symbole, une image. Il y a un moyen plus sûr et plus profitable d'économiser pour l'avenir: c'est d'acheter des Obligations de la Victoire. L'argent que nous mettons ainsi au service de la patrie fructifie et s'accroît tous les ans, car un placement dans les Obligations de la Victoire rapporte deux fois plus qu'un dépôt oisif à la banque.

L'Obligation de la Victoire, tout comme le billet de banque, porte la garantie du Canada; c'est un titre négociable, facile à vendre au besoin, et il n'existe pas de meilleur gage pour garantir un emprunt.

Pratiquons donc, surtout en temps de guerre, la vertu française de l'épargne. Pensons au vieux bas de laine ou, plutôt, à la version moderne du bas de laine: les Obligations de la Victoire. Enfin, n'oublions pas que l'épargne des peuples conquis, l'ennemi l'a confisquée au profit de sa monnaie d'occupation. Il n'y a d'épargne possible que chez les peuples libres. Pour rester libres et conserver nos biens, achetons, et plus que jamais, des Obligations de la Victoire.

ACCUEILLES BIEN LE VENDEUR DU 4^e EMPRUNT DE LA VICTOIRE ET CONFIEZ-LUI VOTRE COMMANDE

Vous pouvez également adresser votre commande par la poste aux Quartiers Généraux de l'Emprunt de la Victoire de votre localité, acheter des Obligations à la banque la plus proche, chez un courtier, à une société de prêts ou de fiducie, ou encore demander à votre patron d'effectuer des retenues régulières sur votre salaire. Mais, quelle méthode que vous employiez, n'oubliez pas d'acheter plus d'Obligations de la Victoire de

DEUX MANIÈRES

1. AU COMPTANT 2. À TEMPÉRAMENT

JUSQU'AU BOUT



ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Lettre...

(Suite de la page 4)

l'on veille par-dessus tout, insiste le Saint-Père, à faire renaître entre l'école et la famille ce lien de confiance mutuelle, qui, aujourd'hui se trouve remplacé par la défiance, partout où l'école, sous l'influence de l'esprit matérialiste, empoisonne et détruit ce que les parents

avaient de meilleur au cœur de leurs enfants.

TROISIEME POINT. — Dignité et prérogatives du travail. Il faut donner au travail la place que le Créateur lui a marquée dès l'origine du monde, reconnaître sa noble dignité et voir en lui un moyen indispensable, voulu par Dieu pour sa gloire et imposé à l'homme pour lui permettre d'assurer son per-

fectionnement personnel et de conquérir sa place au soleil, acceptant avec soumission la peine et le fardeau qui lui sont inhérents, comme conséquence de la faute originelle.

S'appuyant ensuite sur les grandes Encycliques de Ses Prédécesseurs et sur Ses précédents messages, le Saint-Père réclame une juste rémunération du travail, un salaire suf-

fisant pour subvenir aux nécessités de l'ouvrier et de sa famille. Puis il veut qu'on s'efforce de réaliser un ordre social plus parfait, qui rende possible l'acquisition d'une propriété privée pour toutes les classes de la société, qui fournisse aux enfants des ouvriers, comme aux autres, les moyens de s'instruire, qui encourage partout le zèle et la pratique de l'esprit

social, et qui, atténuant les conflits d'intérêts et de classes, enlève aux ouvriers l'impression d'être tenus à l'écart et leur procure la reconfortante expérience d'une solidarité véritablement humaine et chrétiennement fraternelle.

C'est par la coopération intelligente et généreuse des forces de tous les groupements divers, que s'opéreront les réformes sociales de première urgence, réformes dont les progrès et le degré dépendent de la puissance économique des nations particulières, au sein desquelles elles s'imposent.

(A suivre)

"Pit" Vallée, officier de Liaison, Division du Rationnement à Rouyn, est de passage à Montréal au bureau Central de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre et ce dans l'intérêt de son département.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les ventes totales à la fin du troisième jour s'élevaient à \$175,502,450. La sollicitation du troisième jour a rapporté cinquante-sept millions deux cent cinquante-sept mille deux cents dollars. Le nombre de souscripteurs a date est de cent vingt-sept mille sept cent douze. Le 2 mai sera la date choisie pour tout le Canada comme le dimanche de l'emprunt de la victoire. Il y aura à cette occasion des cérémonies appropriées religieuses et autres. Les souscriptions considérables annoncées jeudi comprennent celle de la Canada Life Assurance douze millions de dollars.

CHANGEMENT D'HORAIRE

en vigueur
DIMANCHE, 25 AVRIL
Pour renseignements complets, consultez les agents.

CANADIEN NATIONAL

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 21 avril 1943.

AVIS PUBLIC

Canada,
Province de Québec,
District d'Abitibi,
No V-665

COUR SUPERIEURE

Northern Townsite Corporation, corps politique et incorporé ayant son siège social en la cité et district de Montréal et une place d'affaires à Val d'Or,
Demanderesse,

vs
ALBERT CHARTRAND, ouvrier, de Val d'Or, district d'Abitibi, Défendeur.

AVIS
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
AMOS, 16 avril 1943.
Le Député-Procureur,
(Signé) M. TESSIER.

20 LBS DE SUCRE \$0.75

MENAGERES, qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salade aux fruits, etc., aidez le rationnement en employant notre substitut de sucre, 500 fois plus sucré. Une bouteille vaut 20 livres de sucre. Produit garanti. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 BOUTEILLE: \$0.75; 6 BOUTEILLES: \$4.25; 12 BOUTEILLES: \$8.00. Adressez vos commandes avec bon mandat, etc. "LES BONS PRODUITS ENRG.", Casier Postal, 1351, QUEBEC.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE QUATRIEME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,100,000,000

Daté du 1er mai 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

A quatorze ans

**Obligations 3% échéant
le 1er mai 1957**

Rachetables à partir de 1954
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

A trois ans et demi

**Obligations 1 3/4% échéant
le 1er novembre 1946**

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, aux prix d'émission dans chaque cas, sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard. Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 18% le 1er juin 1943; 18% le 1er juillet 1943;
18% le 2 août 1943; 18% le 1er septembre 1943;
18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 3/4% le 1er octobre 1943.

Le dernier versement, exigible le 1er octobre 1943, comprend le solde du principal plus .64 de 1%, dans le cas des obligations 3%, et .37 de 1% dans le cas des obligations 1 3/4%, soit l'intérêt couru lors du dit versement.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,100,000,000.

Le produit de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 26 avril 1943, se clôtureront le ou vers le 15 mai 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 26 avril 1943.